

**Date limite d'inscription fixée au mercredi 23 juin 2020**

Au regard de la situation sanitaire actuelle, l'accueil de loisirs sera ouvert pour la période estivale mais de façon adaptée afin de respecter les gestes barrières. Le nombre de places sera limité à 12 enfants par salle maximum.

Pour une inscription à l'accueil de loisirs, merci de cocher les journées correspondant à vos besoins.

Trois stages compléteront l'accueil sur place durant la dernière semaine pour les 6/12 ans : équitation, dance hip-hop, dance africaine et djembé.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'un des 3 stages, notez "stage" suivi de la discipline choisie dans les cases de la 1ère semaine.

Chaque stage est ouvert pour 12 enfants maximum et la participation vaut pour la semaine complète.

Les demandes d'inscriptions des familles à la structure seront traitées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____
Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____
Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____

AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, accueils périscolaires, mairie, sites internet de la ville et **de l'accueil de loisirs.**

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou mairie, **uniquement.**

Inscription possible par courriel à : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des **maternels et élémentaires** se fera à l'ALSH du parc de la Butte aux Grès.

**AOÛT 2020**

Lundi 3 août	Mardi 04 août	Mercredi 05 août	Jeudi 7 août	Vendredi 8 août
Lundi 10 août	Mardi 11 août	Mercredi 12 août	Jeudi 13 août	Vendredi 14 août
Lundi 17 août	Mardi 18 août	Mercredi 19 août	Jeudi 20 août	Vendredi 21 août
Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août
Lundi 31 août				

\* cocher les cases correspondant aux jours de présence de l'enfant.

Date	Signature
------	-----------